

SIDY YAKHIA D.

**Directeur de maison d'arrêt et de correction
Maison d'arrêt et de correction de Saint-Louis (Sénégal)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement directeur d'un établissement pénitentiaire régional (maison d'arrêt et de correction) au nord du Sénégal, à Saint-Louis précisément au moment où j'écris ces lignes.

Globalement, je suis chargé d'administrer la prison dans son ensemble avec des moyens financiers, humains et matériels mis à ma disposition pour le bon fonctionnement de l'institution pénitentiaire.

Ma mission est d'assurer et de faire assurer la garde et le fonctionnement normal du service, de faire bénéficier des détenus de soins médicaux et examens connexes sans oublier leur prise en charge alimentaire quotidienne.

J'ai aussi une mission de préparation à la réinsertion sociale de ces personnes en maille à partir avec la justice, qu'elles soient des détenus provisoires ou condamnés.

Je dois veiller à la discipline générale de tout le personnel et m'assurer que l'ordre et cette discipline soient observés à tous les niveaux du service.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

J'avais réussi au concours de contrôleur de l'administration pénitentiaire et s'en est suivie une formation initiale d'un an et un stage pratique d'une année également.

Au fil des années, avec l'expérience, j'ai été affecté à différents postes en suivant bien sûr des échelons jusqu'à mon actuel poste dans la 6ème prison la plus importante du pays en termes d'effectifs et de moyens consentis par le pouvoir public.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

En termes de compétences, le Master a augmenté mon capital social et professionnel. Aujourd'hui, à certains concours demandant le Master, je peux me présenter, même si je n'ai pas encore tenté le coup. Mon CV également est plus riche, étoffé, parce que j'avais arrêté mes études universitaires en Licence.

En plus de cela, j'ai acquis des bases solides sur les principes des droits de l'homme, de la criminologie et des systèmes pénitentiaires dans leur ensemble.

A obtenu un M2 Droit privé - Droit pénal et sc. criminelles - Exécution des peines [P] au terme de l'année 2010_2011
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr